

FORMULAIRE D'INSCRIPTION EN COURS DE CURSUS

ANNÉE D'ÉTUDE DEMANDÉE ANNÉE 2 ANNÉE 3 ANNÉE 4 ANNÉE 5

NOM _____
PRÉNOM(S) _____
PRÉNOM D'USAGE SI DIFFÉRENT _____
SEXE M F _____ CIVILITÉ D'USAGE MADAME MONSIEUR
DATE ET LIEU DE NAISSANCE _____
NATIONALITÉ _____

POUR LES CANDIDAT.E.S FRANÇAIS.E.S : N° DE SÉCURITÉ SOCIALE _____
N° INE _____
POUR LES RESSORTISSANT.E.S ÉTRANGER.E.S : N° DE PASSEPORT OU DE CARTE DE SÉJOUR _____

ADRESSE PERSONNELLE DU/DE LA CANDIDAT.E _____
TÉLÉPHONE FIXE _____
TÉLÉPHONE PORTABLE _____
EMAIL _____

NOM ET PRÉNOM DU PARENT 1 (TUTEUR LÉGAL) _____
PROFESSION DU PARENT 1 _____
ADRESSE DU PARENT 1 _____

TÉL. _____
NOM ET PRÉNOM DU PARENT 2 _____
PROFESSION DU PARENT 2 _____
ADRESSE DU PARENT 2 _____
TÉL. _____

J'atteste l'exactitude des renseignements indiqués ci-dessus.

Fait à _____
Le _____

Signature

Comment avez-vous connu l'ESACM ?

- Informations institutionnelles (CIO, forums étudiants, conseiller.ère.s d'orientation...)
- Internet et réseaux sociaux
- Médias, télévision, journaux...
- Autres _____

Les informations recueillies sur ce formulaire sont collectées dans le but d'assurer la gestion administrative des inscriptions. Conformément à la loi « Informatique et Libertés », vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, ainsi qu'un droit de portabilité vous permettant de les récupérer, que vous pouvez exercer en vous adressant à esa@esacm.fr.
ESACM - 25, rue Kessler, 63000 Clermont-Ferrand - Tel +33 (0)4 73 17 36 10 - esa@esacm.fr - www.esacm.fr

ÉCOLE
SUPÉRIEURE
D'ART
DE CLERMONT
MÉTROPOLE



25 RUE KESSLER
63000 CLERMONT-FERRAND
04 73 17 36 10
ESA@ESACM.FR
WWW.ESACM.FR

PARCOURS SCOLAIRE

ANNÉE	NATURE DES ÉTUDES SUIVIES	ÉTABLISSEMENTS (NOM, VILLE, PAYS)

Si vous avez suivi des options ou spécialités liées à la création, les mentionner dans le tableau ci-dessus.

PARCOURS POST BAC

ANNÉE	NATURE DES ÉTUDES SUIVIES	ÉTABLISSEMENTS (NOM, VILLE, PAYS)

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

ANNÉE	MISSIONS	STRUCTURES

Date limite de dépôt
des dossiers :
23 mars 2020
Commission
d'équivalence :
14 avril 2020

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Pour être admis à se présenter à la commission d'équivalence, les candidat.e.s doivent :

- avoir moins de 35 ans (le cas échéant, dérogation possible accordée par la Direction)
- avoir une pratique artistique
- attester d'un nombre d'ECTS correspondant au niveau d'entrée demandé (60 crédits ECTS en 2^e année, 120 en 3^e année, 180 en 4^e année, 240 en 5^e année). Pour les diplômes obtenus hors Union Européenne, ces derniers feront l'objet d'un contrôle de compatibilité avec les diplômes français,
- pour les candidat.e.s non-francophones, attester d'un niveau B2 en français (TCF)

Les candidat.e.s remplissant toutes les conditions et ayant envoyé un dossier complet dans les délais, sont convoqué.e.s à un entretien qui se déroule à l'ÉSACM.

Les ressortissant.e.s étranger.e.s peuvent également intégrer l'ÉSACM en cours de cursus en candidatant via le site www.campusart.org

DOSSIER DE CANDIDATURE

- ce formulaire d'inscription dûment complété et signé
- la photocopie du dossier pédagogique (diplômes, relevés de notes)
- un curriculum vitae
- un dossier d'une vingtaine de travaux personnels dont le format des reproductions sur papier n'excédera pas le format A4 (21x29,7 cm). Il est possible de joindre un CD, un DVD, ou une clé USB (veillez à bien vérifier la compatibilité des fichiers)
- une lettre de motivation (20-30 lignes)
- le règlement des frais de dossiers à la commission d'équivalence : 45 € (exonération pour les habitants de Clermont Auvergne Métropole)
- pour les candidat.e.s non francophones, l'attestation et la fiche de notation du test de Connaissance du Français (TCF), niveau B2, ainsi que la copie de leur dossier pédagogique (ou autres pièces justificatives d'études accomplies) accompagnée d'une traduction certifiée conforme
- pour les candidat.e.s ayant plus de 35 ans, une lettre de demande de dérogation adressée à la Direction.

DÉROULÉ DE LA COMMISSION

La commission d'équivalence prend la forme d'un entretien avec un jury composé d'au moins 4 membres, dont 3 enseignant.e.s. Il a pour objet d'apprécier la motivation du/de la candidat.e, sa curiosité, son implication dans les études artistiques ainsi que son niveau dans les matières pratiques.

La commission d'équivalence détermine le niveau d'intégration en cours de cursus en fonction des études suivies antérieurement, du dossier artistique et pédagogique fourni par le/la candidat.e et du résultat de l'entretien.

+ d'informations

sur www.esacm.fr/admissions/en-cours-de-cursus/
ou au 04 73 17 36 10